



Comment transférer de l'argent entre deux tiers pour une société

Par **Mindiell**, le **26/04/2011** à **10:33**

Bonjour,

Je souhaite créer une société permettant de mettre en contact des gens. A partir de là, je souhaite que les utilisateurs puissent donner de l'argent aux contributeurs comme un don.

Mes problèmes sont donc :

- Les contributeurs fournissant un travail, peuvent-ils recevoir un don ?
- Les contributeurs font le travail bénévolement, ils ne reçoivent pas forcément un don
- Les contributeurs et les utilisateurs peuvent être chômeurs, étudiants, retraités, salariés, et ce, en France ou à l'étranger

Je vois ça un peu comme Western Union : les utilisateurs peuvent envoyer de l'argent aux contributeurs qu'ils choisissent

Ma question est donc : comment mettre cela en place d'une manière légale ?

Merci d'avance,

PS: Je n'ai peut-être pas tout bien expliqué, n'hésitez pas à me poser des questions.

Une sorte de Legavox payant ?

Par **youris**, le **26/04/2011** à **13:05**

bjr,

je ne connais pas de transferts d'argent internationaux surs à 100%.

vosre proposition a une petit odeur d'arnaque du style "nigérienne".

mais je suis d'un naturel méfiant....

cdt

Par **Mindiell**, le **26/04/2011** à **13:45**

Bonjour,

Je tiens à signaler que la partie en gras a été rajoutée à mon message. Je ne connais pas bien le fonctionnement de Legavox et ne peut donc pas dire si cela correspond.

youris> Je ne comprends pas votre méfiance ? Le fonctionnement est simple : je mets en contact des demandeurs et des contributeurs, les demandeurs font un don au contributeur. Si le contributeur n'a rien fait, personne ne lui fait de don, cela semble logique, non ? Dans ce sens, quelle arnaque y a-t-il ?